

Conclusion

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **2 (1919)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que l'avenir nous donnera raison. D'abord l'Office du tourisme se livre à un travail de préparation en matière de publications de monographies, cartes, guides et albums, qui doivent être édités en de nombreuses langues. Ensuite, il faut tenir compte de l'interruption de toute propagande à l'étranger pendant la guerre. Une nouvelle génération a surgi, d'autres classes possédantes peuvent et veulent voyager. Il importe de leur faire connaître la Suisse, pays de tourisme et de sports par excellence, d'attirer leur attention sur les vertus curatives de nos montagnes, sur nos stations d'étrangers, sur nos sources minérales, nos sanatoria, nos écoles, nos cités pittoresques, sur toute notre organisation plus et mieux développée qu'en aucune autre contrée en faveur des touristes, des sportsmen et des malades. Nul ne saurait d'ailleurs affirmer que cette activité soit prématurée. En suspendant toute propagande, on courrait le risque d'être pris au dépourvu, de se voir devancer et supplanter par d'autres, de compromettre ainsi une des sources de notre vie économique. Ce dernier argument a d'autant plus de valeur que les industries, la banque et le commerce de la Suisse tirent un bénéfice indirect certain du tourisme et de la réclame faite en vue de son développement. L'importance de ce facteur avait été relevée avec raison par le Conseil fédéral dans son message aux Chambres, du 16 mars 1917. Nous y puiserons un encouragement lorsque nous inviterons nos «subventionnants» et nos membres à nous renouveler leurs subsides, à les augmenter si possible, en prenant en considération les besoins financiers croissants de notre époque. Nous espérons aussi voir leurs rangs grossir, à mesure que s'affirmeront les services rendus par l'Office suisse du tourisme.

Conclusion.

En terminant le deuxième rapport de gestion de l'Association nationale pour le développement du tourisme, nous tenons à remercier tous ceux qui, en 1919, nous ont accordé leur appui moral et financier ou leur collaboration: autorités, agents diplomatiques et consulaires, services publics, entreprises, associations, presse et personnes privées. Nous les prions de continuer à vouer leurs sympathies au trafic et au tourisme suisses, dont le développement et la prospérité sont solidaires des intérêts généraux de notre pays.

Conclusion.

Au nom du Comité de direction,

Le président :

Dr. F. Holzach.

Le directeur :

A. Junod.

Ainsi adopté par le Conseil du tourisme dans sa séance du 26 avril 1920.

Le Président :

Kunz.